

# LA LICENCE « DIRIGEANT »

**OBLIGATION DE LICENCE** POUR LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET LE TRÉSORIER

- LICENCE « DIRIGEANT » ACCESSIBLE AUX PERSONNES ÂGÉES D'AU MOINS 16 ANS RÉVOLUS

**SI LES 3 LICENCES OBLIGATOIRES NE SONT PAS VALIDÉES,  
➔ LA VALIDATION DES AUTRES LICENCES EST BLOQUÉE !**